NOTE D’INFORMATION ADRESSEE AUX PARENTS D’ELEVES DES ECOLES DE

SAVIGNY SUR ORGE.

De la part des représentants des parents d’élèves.

Une réunion à l’initiative de l’inspecteur d’académie pour rendre compte de l’avancement du travail commun avec le ministère de l’intérieur au sujet de la sécurité des écoles de Savigny, s’est tenue le 12 décembre 2016 en présence des représentants des parents d’élèves de toutes les écoles de la ville.

A Savigny sur Orge, l’axe de travail pour l’élaboration des Plans de Prévention et de Mise en Sécurité s’est porté jusqu’à présent sur :

* la tenue de réunions avec chacun des directeurs ou directrices d’écoles, pour établir un état des lieux, en présence du Major JL Delchère, référent éducation nationale au commissariat de Savigny sur Orge.
* La mise en place des plans intrusions.
* le Diagnostic de sécurité (cf. Educscol) équivalent à ce qui se fait dans les lycées et collège
* le point sur les bâtiments et leur vulnérabilité.
* la présence du major lors des exercices de confinement ou d’évacuation.

Question FCPE sur la mise œuvre des plans de prévention pendant la période du périscolaire, cette période étant sous la responsabilité du maire, les primo intervenants ne sont pas les mêmes qu’aux heures éducation nationale.

Mme Gérard fait mention d’un rapprochement entre les animateurs, les enseignants, le Personnel d’entretien, les ATSEM et la police pour la mise ne place des plans de prévention par établissement, en s’inspirant du travail fait dans les écoles.

Les Représentant non affiliés rappellent que les intervenants sont différents aux heures du périscolaire mais également les locaux, puisque les classes sont fermées pour la plupart aux heures périscolaires et qu’un plan de confinement n’est plus envisageable dans ces conditions. Monsieur le Commissaire souligne que le niveau de sécurité doit être le même quel que soit l’heure de la journée.

Difficulté : il faut préparer les enfants, sans les terrifier selon l’âge, par exemple par l’intermédiaire du jeu. Une réflexion sur les procédures d’évacuation en fonction des âges ou le confinement a été préféré pour les petites classes.

Les enseignants ont eu des consignes pour se former à ces procédures qui sont graduées en fonction des âges et des bâtiments.

Depuis la rentrée, toutes les maternelles ont pratiqué des jeux préalables aux PPMS, pour que les enfants sachent réagir lors des exercices. Les exercices se sont bien passés pour les enfants.

Le commissaire rappelle qu’il s’agit du tout début de ces processus, les habitudes seront données dès la maternelle et leur enseignement se poursuivra jusqu’à la fin du cursus scolaire.

La Police a transmis à l’inspecteur les défaillances constatées concernant les bâtiments et à préconisé les investissements prioritaires nécessaires. Mme Pastoor a transmis à Mme Gérard ce jour le listing de ces préconisations qui arbitrera en fonction des contraintes budgétaires. Les préconisations de la police ne sont pas contraignantes. La Mairie peut obtenir des subventions par le biais du Fonds de prévention de la délinquance.

Enfin, il est précisé que les Policiers qui viennent pour travailler avec les directeurs et directrices dans les écoles sont toujours en civil pour ne pas inquiéter les enfants.

Il est demandé aux parents de respecter les consignes de stationnement et de circulation aux alentours de l’école liées au plan Vigipirate.